

## MAREE NOIRE A WISSANT !

L'absence de dialogue avec nos élus et responsables politiques m'amène à imaginer le scénario qui, inévitablement, nous concernera tous à moyen terme : une marée-noire provoquée par un cargo qui s'échouera malencontreusement entre Boulogne et Calais suite à une avarie imprévue, aussi imprévue que le tsunami de Fukushima : comment en limiter les conséquences pour le « Site des deux Caps » ? Où consulter le plan prévisionnel de ramassage des galettes de mazout qui vont polluer nos plages pendant plusieurs mois ?

Car il est anormal que cette catastrophe ne se soit pas encore produite, compte tenu de la densité de la navigation maritime quotidienne dans le Déroit ! Cette catastrophe est aussi probable ou improbable qu'une catastrophe dans une centrale nucléaire de France.

Ignorer, ne pas y penser, pratiquer la politique de l'autruche ?

Et pourtant, ce 15 mai 2013 un pétrolier a été heurté par un cargo au large de Dunkerque. Le « plan BONNEX 2013 » a été mis en œuvre avec 16 navires militaires et civils, 7 aéronefs et hélicoptères !

Heureusement, . . . ce n'était qu'un exercice !

Le scénario prévoyait qu'un pétrolier a été percuté par un cargo empruntant le dispositif de séparation du trafic du Pas-de-Calais (plus de 80 000 navires chaque année). Le pétrolier n'était plus manœuvrant et a fini par perdre sa cargaison. *L'Abeille Languedoc* a effectué le remorquage du pétrolier en difficulté. Des navires de pêche dunkerquois ont également participé à l'entraînement et déployé un chalut spécifique pour la récupération d'hydrocarbures.

Mais cela nous arrivera un jour : dans 10 ans, dans 20 ans ? Dans une vie humaine, c'est pour demain ! Qui se souvient qu'il y a 20 ans environ un cargo chargé de sucre est venu percuter le Gris-Nez en face du phare, à La Sirène, et des câbles ont été tendus entre la côte et le cargo, faisant office de téléphérique, pour décharger la cargaison ?

La dépollution de la mer est sous la responsabilité de la préfecture maritime de la Manche et de la Mer du Nord basée à Cherbourg. Celle-ci a la responsabilité de la dépollution de la mer, mais le nettoyage de nos côtes n'est pas de son ressort.

Au minimum, il nous faut, dès à présent, savoir qui en a la responsabilité, avec quels moyens, selon quel scénario ? Car, lors des pollutions des plages de Wimereux,

des Deux-Caps, de Sangatte, qui ramassera les galettes de mazout, où seront-elles stockées à marée haute, qui sera habilité à rouler en tracteur ou camion sur la plage ? Où les stocker dans l'arrière-pays sur des champs réquisitionnés et imperméabilisés avant de les brûler dans des centres de dépollution ? Certainement pas dans les carrières de Marquise ou de l'Etendart, ce qui polluerait nos sols.

Et, de la plage aux dépôts de l'arrière pays, par où transiteront les camions dégoulinants de mazout d'où s'écouleront inmanquablement des déchets visqueux sur nos routes ?

Il y a certes la descente traditionnelle des bateaux de pêcheurs par la rue Arlette Davids. Mais, revenant du milieu de la plage de Wissant, comment feront les camions pour franchir le cours d'eau du Herlent qui se creuse de plus en plus chaque année, obligeant les services municipaux à déposer des enrochements de protection sur ses rives, dès sa sortie du mur de l'Atlantique, pour l'empêcher de s'infléchir vers le poste de surveillance de la plage ?

Il est vrai que le descriptif de la « reconstruction de la digue » joint au bulletin municipal du mois de mai 2013 annonce que « l'accès pour les bateaux dans le prolongement de la rue Arlette Davids sera aménagé par une rampe en béton ». Je suppose qu'elle sera d'une longueur suffisante pour résister à l'érosion future du Herlant.

Côté ouest, côté Gris-Nez, ce descriptif prévoit qu' « une rampe en pente douce permettra d'accéder à la plage ». S'agit-il d'une rampe en pente douce pour descendre les bateaux, sur le modèle de celle qui prolongera la rue Arlette Davids, à l'est de Wissant, ou seulement une descente étroite pour les poussettes d'enfants ?

Mais s'il en est ainsi, pourquoi se priver d'un accès efficace, existant dès à présent, qui a résisté à toutes les tempêtes et qui a permis aux camions d'enlever facilement les blocs de béton générés par la démolition des blockhaus et à l'entreprise de pose des épis de la Dune d'Aval d'amener sur site les pieux et son matériel de pose ; Quel aurait été le surcoût de trajet et de stockage si la descente ouest pour bateaux n'avait pas existé ?

Et si n'est pas réalisée une descente pour bateaux, comment accéder efficacement à l'ouest de la plage de Wissant lorsqu'il faudra dépolluer la plage mazoutée ou réalimenter les enrochements ouest de la digue, qui glissent par disparition du sable à leurs pieds ?

Quoi qu'en pensent les habitants de la Dune d'Aval, (j'espère me tromper !) ils seront un jour ou l'autre inondés par la poursuite de l'érosion de la plage et de la dune entre Wissant et Tardinghem. Or c'est à Tardinghem que les Romains avaient implanté

leur port : « Portus Itius ». Et preuve de l'érosion, les bancs de tourbe de niveaux successifs, martelés par les coups de butoir des vagues, disparaissent alors qu'il y a 20 ans ils étaient couverts de plus d'un mètre de sable, permettant alors aux chars à voile de circuler sur toute la largeur de la plage, ce qui n'est plus possible aujourd'hui. Des morceaux de tourbe de près d'un mètre migrent devant Wissant (voir les photos ci-jointes). Ces bancs de tourbe constituent actuellement la dernière défense efficace des dunes du marais de Tardinghem et de la Dune d'Aval.

Dans le délai de 5 à 10 ans, ces bancs de tourbe auront disparu, permettant à la mer de balayer les dunes du marais de Tardinghem et de contourner la dune d'Aval.

Bien sûr on étalera dans cette zone le sable extrait pour l'extension du port de Calais . . . Mais . . . y a-t-il des engagements signés ? Car si j'étais gestionnaire du port de Calais, je ferais vérifier au préalable, par des ingénieurs maritimes, que les courants ne balayeront pas ce sable vers le nord pour, dans les 10 ans à venir, engraisser les bancs de sable qui obligent les « Ferries » à slalomer entre les bancs de sable jusqu'au travers du Blanc-Nez avant de filer vers Douvres. Or il y aura certainement transfert de ce sable vers Calais puisqu'il est prévu d'avoir à recharger la plage de Wissant chaque année pour compenser les pertes : où transiteront ces pertes ?

Un gestionnaire portuaire prudent préférera peut-être larguer ce sable au milieu du détroit ou, mieux, le vendre aux Hollandais qui construisent actuellement des bancs de sable artificiels pour protéger les digues des polders.

Et je renouvelle ma demande faite précédemment à l'Association des Amis de Wissant, qui sert de porte-voix au public qui y trouve un moyen amical de s'exprimer : Puisque l'administration (DDTM) fait des relevés altimétriques réguliers de tout l'estran de la baie (payés avec nos impôts), nous devons exiger d'en avoir connaissance pour connaître par secteur géographique la vitesse de l'érosion de la baie de Wissant et connaître l'efficacité heureuse ou malheureuse des travaux entrepris depuis le début de la période de ces relevés.

Réveillons-nous avant la catastrophe : A Fukushima, les autorités ont caché au public l'insuffisance des protections des centrales nucléaires et le public japonais, discipliné, lui a fait confiance, à son détriment.

Réveillons-nous : le public Wissantais, inconscient ou chloroformé, doit connaître :  
-les relevés altimétriques de la DDTM dans la baie de Wissant pour savoir :  
de façon précise, par secteur, la vitesse de l'érosion de notre plage et l'efficacité des moyens qui seront mis en œuvre pour la contrer.

-concernant la marée noire qui, statistiquement, nous polluera un jour ou l'autre et qui est déjà programmée par la Préfecture de Cherbourg, il ne peut pas ne pas exister un plan de dépollution à l'échelon régional, à l'identique du plan régional en cas de catastrophe nucléaire à Gravelines : La commune de Wissant a certainement reçu des directives préfectorales concernant le processus de dépollution : appel aux volontaires pour ramasser les galettes de mazout, avec quel matériel ? (bottes, gants, cirés, pelles, râtaux, 4x4 et remorques de particuliers, camions d'entreprises . . . ) pour le stocker où ? comment ? Puis les traiter . . . Notre association devrait déléguer en Mairie un membre du conseil d'administration pour recevoir copie de ces directives. Je présume que c'est le Préfet de Région qui a autorité pour organiser ce plan de dépollution . . .

Ce processus a été vécu en Bretagne lors de la catastrophe de l'AMOCOCADIZ . Des recherches sur internet permettront d'extrapoler pour vérifier comment la pollution y a été maîtrisée, dans quel délai, avec quel désastre économique.

Car il ne faut pas s'illusionner : lorsque cette marée noire nous polluera, les commerçants wissantais perdront la clientèle des promeneurs pendant un an, sinon deux ans ; et plus question de manger les moules des bouchots du Gris-Nez ou de les cueillir sur les hauts-fonds du Blanc-Nez, plus question de surfer pour salir les voiles au contact des traces de mazout ; la faune et la flore de la baie seront asphyxiées pendant plusieurs années. Soyons lucides et prévoyants lorsque l'on sait que les puits d'eau potables de Pennsylvanie sont déjà pollués pour plusieurs années par les forages de gaz de schiste entrepris par des entreprises insouciantes !

Ne nous privons pas par insouciance de la descente de bateaux ouest qui est déjà réalisée et ne coûte rien à la collectivité. Sa démolition ne peut être l'œuvre que de concepteurs de la planche à dessin qui n'y ont jamais pratiqué à Wissant les sports de plage que nous y affectionnons : planche à voile, kite-surf, bateau, char à voile. Ils prétendront en outre que, grâce au CROSMA du Gris-Nez, aucune catastrophe ne viendra nous polluer.

Wissantais et amis de Wissant, réveillez-vous, « indignez-vous », et ne laissez pas détruire, par fantaisie, la descente de bateaux-ouest qui nous est très utile aujourd'hui et le sera peut-être encore plus demain pour renforcer la protection des épis et de la digue.

Merci pour vos commentaires sur le site de l'Association des Amis de Wissant.

<http://www.amisdewissant.com/nous-contacter.html>

Stéphane BLONDE

06 72 47 72 30 – [stephane.blonde@orange.fr](mailto:stephane.blonde@orange.fr)

